



## cession d'entreprise, quel avenir pour mon poste?

Par **chouki**, le **01/04/2009** à **14:11**

Bonjour

Je suis employée en CDI dans une entreprise mise en cession par un mandataire judiciaire après une période de redressement économique.

En cas de rachat par une autre entité, le nouvel acquéreur a t il l'obligation de reprendre tous les salariés? Si je ne désire pas poursuivre mon contrat de travail puis je refuser le tranfert de mon contrat? et dans ce cas est ce que je suis dans l'obligation de démissionner? enfin, si l'entreprise ne trouve pas d'acquéreur, et que l'entreprise part en liquidation, quels sont mes droits et indemnités?

En vous remerciant pour votre réponse

Chouki